

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

BRED SELECTION ISR

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

| | |
|--|--|
| Nom du produit : | BRED SELECTION ISR Part C |
| Code ISIN : | FR0013433703 |
| Nom de l'initiateur du PRIIP : | PROMEPAR ASSET MANAGEMENT (Groupe BRED) |
| Contact : | Appelez le + 33 (0) 1 40 90 28 60 pour de plus amples informations |
| Site Web : | www.promepar.fr |
| Autorité compétente : | L'autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de BRED SELECTION ISR en ce qui concerne ce document d'informations clés |
| Pays d'autorisation et agrément : | PROMEPAR AM est agréée en France sous le n° GP 92-17 et réglementée par l'AMF |
| Date de production du document d'informations clés : | 08/02/2024 |

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Fonds Commun de placement de droit français (FCP) de type OPCVM.

Durée : La durée d'existence prévue du fonds est de 99 ans.

Objectifs : BRED SELECTION ISR, est un FCP de classification « Actions des pays de l'Union Européenne », dont l'objectif de gestion est la recherche d'une performance, nette de frais, supérieure à l'indice FCI EMU 50, dividendes réinvestis, sur la durée de placement recommandée, à travers des investissements en parts d'OPC et/ou d'actions, majoritairement de la zone euro. Le Fonds est éligible au PEA.

Le Fonds a une approche d'Investissement Socialement Responsable (ISR), c'est-à-dire que les OPC et les actions composant le Fonds sont sélectionnés à la fois sur des critères de performances financières mais aussi de performances et d'engagements extra-financiers (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance).

La Société de Gestion s'engage à verser annuellement à des fondations présélectionnées, qui contribuent à la transmission du savoir et à l'égalité des chances, 25% des frais de gestion financière après paiement de tous les frais administratifs externes et rétrocessions.

La sélection de titres repose sur une double analyse financière et extra-financière à travers des approches Best-in-Universe et Best Effort. L'objectif est de sélectionner des entreprises qui orientent leurs choix stratégiques et opérationnels dans l'optique d'un développement durable en alliant la mise en œuvre d'une politique respectant des critères extra-financiers et une saine rentabilité financière à moyen terme selon notre analyse. Nous appliquons des exclusions sectorielles au charbon thermique (maximum 10% du chiffre d'affaires), aux secteurs des jeux d'argent, du tabac et de la pornographie avec un maximum de 5% du chiffre d'affaires sur chacun de ces 3 secteurs.

La sélection de fonds est faite à travers des critères quantitatifs et qualitatifs. Chaque fonds est sélectionné sur ses performances et ses engagements extra-financiers. Le processus de gestion doit être détaillé et doit démontrer la prise en compte de critères environnementaux (participation à la transition écologique et énergétique, ...), sociaux (respect des standards internationaux de l'OIT, des droits humains, sécurité, chaîne d'approvisionnement, ...), de gouvernance (équilibre des pouvoirs, transparence, anti-corruption, ...), ainsi que des controverses.

Le Fonds a le Label ISR. A ce titre, les engagements suivants ont été pris :

- Concernant la poche OPC : 90% des OPC doivent être labellisés ISR.
- Concernant la poche titres vifs : la note ESG doit être supérieure à celle de l'indicateur de référence, l'empreinte carbone (scope 1 et 2) doit être inférieure à celle de l'indicateur de référence et le pourcentage de signataires du UN Global Compact doit être supérieur à celui de l'indicateur de référence.

Le Fonds pourra intervenir sur les marchés à terme fermes et conditionnels réglementés, uniquement en couverture du risque action (40%). Du fait de son éligibilité au PEA, le Fonds respectera en permanence un investissement minimum de 75% en titres éligibles au PEA : ETF, parts ou actions d'OPC, actions européennes.

Investisseurs de détail visés : Ce Fonds s'adresse à tous souscripteurs qui souhaite investir dans un OPCVM exposé aux marchés de l'Union européenne en adoptant une approche d'investissement socialement responsable (ISR). Le fonds est éligible au PEA. Il n'est pas autorisé aux "U.S PERSONS".

Information Benchmark : L'OPCVM est géré activement. La stratégie de gestion est sans contrainte par rapport aux titres composants l'indicateur de référence.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation des revenus : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

| J ouvrés | J jour d'établissement de la VL | J+1 ouvrés | J+2 ouvrés |
|---|--|--------------------------------------|--|
| Centralisation avant 12h des ordres de souscription et rachat | Exécution de l'ordre au plus tard en J | Publication de la valeur liquidative | Règlement des souscriptions et des rachats |

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

La valeur liquidative est quotidienne. Les souscriptions et les rachats sont centralisés tous les jours de Bourse ouvrés à 12h, heure de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France. Ces ordres sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative, soit à cours inconnu. Les règlements y afférents interviennent à J+2 ouvré (J étant le jour de centralisation).

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de PROMEPAR AM en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de PROMEPAR AM.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant l'échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Autres facteurs de risques non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque lié aux produits dérivés: Risque d'amplification de l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

| Période de détention recommandée : 5 ans | | | |
|--|---|---------------------------|--|
| Exemple d'investissement (EUR): 10 000 € | | | |
| Scénarios | | Si vous sortez après 1 An | Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée) |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 3 075,72 € | 2 523,03 € |
| | Rendement annuel moyen | -69,24% | -24,08% |
| Défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 7 872,46 € | 8 839,56 € |
| | Rendement annuel moyen | -21,28% | -2,44% |
| Intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 10 507,90 € | 12 701,11 € |
| | Rendement annuel moyen | 5,08% | 4,90% |
| Favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 14 897,55 € | 17 032,06 € |
| | Rendement annuel moyen | 48,98% | 11,24% |

Scénario Défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement utilisant un proxy approprié entre le 31-03-2015 et le 31-03-2020

Scénario Intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement utilisant un proxy approprié entre le 31-07-2014 et le 31-07-2019

Scénario Favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement utilisant un proxy approprié entre le 30-06-2016 et le 30-06-2021

QUE SE PASSE-T-IL SI PROMEPAR AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement (hors frais de contrat) :

Il se peut que la personne qui vous vend cette option ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

| Investissement de 10 000 € | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée) |
|---------------------------------|---------------------------|--|
| Coûts totaux | 300 € | 1 437 € |
| Incidence des coûts annuels (*) | 3,0% | 2,3% |

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,2% avant déduction des coûts et de 4,9% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts d'entrée | 1,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels. | 100 EUR |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit. | 0 EUR |
| Coûts récurrents prélevés chaque année | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1,88% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière. | 186 EUR |
| Coûts de transaction | 0,14% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 14 EUR |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions | | |
| Commissions liées aux résultats | Il n'y a pas de commission de performance pour ce produit. | 0 EUR |

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la fin de détention recommandée. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les rachats sont exécutés quotidiennement. Il existe un dispositif de plafonnement des rachats à partir d'un seuil de 5%. Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée à la Conformité PROMEPAR ASSET MANAGEMENT :

Par courrier : PROMEPAR AM – Immeuble Le Village 1 – Quartier Valmy – 33 place Ronde – CS50246 – 92 981 Paris La Défense cedex

Par e-mail : promepar.conformite@bred.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse : www.promepar.fr

Autres informations pertinentes :

Le Fonds bénéficie du Label ISR et promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de PROMEPAR AM. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance sur www.promepar.fr